

EUnetHTA Conference: HTA's Future in Europe

Mesdames, Messieurs,

La pratique médicale n'a pas toujours été fondée sur la force de la preuve scientifique. Jusqu'à une date relativement récente, les interventions thérapeutiques étaient justifiées principalement par les traditions, la routine et ce qu'on a appelé l'expérience professionnelle. Mais cela a bien changé depuis quelques décennies, en raison notamment des progrès qu'a permis le recours à l'évaluation des technologies de santé. Cet outil aide les praticiens à choisir la meilleure solution pour leurs patients en leur permettant d'exercer une médecine factuelle fondée sur les preuves. Il aide également les décideurs à choisir les meilleures interventions à proposer à l'échelle de la population afin d'optimiser son état de santé.

Tous les pays de l'Union Européenne ont fait des progrès remarquables dans le domaine de l'évaluation des technologies de santé. Avec l'entrée en vigueur des traités de Maastricht et d'Amsterdam, la nécessité pour l'Union Européenne d'améliorer les échanges dans ce domaine s'est faite de plus en plus sentir. Après avoir soutenu plusieurs projets dans ce domaine (ex. Eur Assess¹, HTA Europe² ou ECHTA³), la Commission Européenne a relevé ce déficit en retenant l'évaluation des technologies de santé comme une de ses priorités. En 2004, La Commission Européenne a proposé aux Etats membres et à d'autres Etats européens et organisations de constituer un réseau - EUnetHTA- permettant l'échange effectif d'informations dans le but de développer la méthodologie des études épidémiologiques et des essais cliniques, de mettre au point des outils pratiques et d'aider ainsi le plus possible la prise de décision dans le domaine de la politique de santé publique.

¹ Eur Assess : projet européen ayant fonctionné entre 1994 et 1997

² HTA Europe :projet européen ayant fonctionné entre 1997 et 1999

³ ECHTA : The European Collaboration for Health Technology Assessment, projet européen ayant fonctionné entre 1999 et 2001.

L'ensemble des trois projets visait l'amélioration de la coopération et de la collaboration entre les agences réalisant de l'HTA en Europe

Plus récemment, la Commission a inscrit dans le projet de directive sur les droits des patients en matière de soins transfrontaliers son intention de voir se mettre en place un réseau pérenne d'évaluation des technologies de santé, pour favoriser la coopération entre autorités compétentes, la fourniture de données fiables, leur échange, et les prises de décisions par les Etats membres.

Le travail de l'EUnetHTA est couronné de succès : la présentation au cours de cette journée des résultats des différents projets menés à bien par ce réseau en sera le témoin.

Cette conférence est donc l'occasion de souligner non seulement ce qui a été réalisé mais aussi et surtout d'affirmer la nécessité de continuer et de renforcer cette collaboration fructueuse. A titre d'exemple, un des domaines des technologies de santé dans lequel une collaboration européenne est encore nécessaire est celui des médicaments, même si les méthodes d'évaluation y ont été développées plus précocement que dans d'autres secteurs. L'évaluation de leur efficacité relative est un outil essentiel, utilisé dans tous les pays en Europe pour prendre des décisions en termes de politique de santé publique. Conformément aux positions exprimées par la ministre française de la santé, Mme. Roselyne Bachelot, lors du Forum Pharmaceutique le 02 octobre 2008, nous sommes favorables à la poursuite des travaux engagés en matière d'évaluation de l'efficacité relative des médicaments par un réseau existant. L'EUnetHTA n'en serait-il pas le meilleur support ?

Je souhaite que cette journée dédiée à l'avenir de l'évaluation des technologies de santé soit couronnée de succès, remercie les organisateurs de cette initiative , et tous les participants pour leur présence.